

Réf: Dossier N° 162181

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NSK ESTH ETIQUE »

Siège social Abidjan, Cocody, Cocody palmeraie marché, Lot N/D, Ilot N/D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/10/2022 , et enregistrés au CEPICI le 05/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NSK ESTH ETIQUE »

Objet : Esthétique coiffure, onglerie, confection et vente de perruques, vente de produits cosmétiques, maroquinerie, décoration de mariage, vente de vêtement, vente de mèche, vente de pagne, production et vente de tout produit de beauté.

Et pour la réalisation de l'objet social:

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Cocody palmeraie marché, Lot N/D, Ilot N/D

Dirigeant(s) : Mlle KAMAGATE NAMINATA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11005 du 29/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°66776/GTCA/RC/2022 du 29/11/2022

